



LE MAGAZINE POUR L'INSERTION DES JEUNES DOCTEURS AVEC L'ABG

## Il travaille dans un centre d'études & prospective

De la recherche publique à la conduite d'études dans le secteur privé, il n'y a qu'un pas... qu'Antoine Rémond a franchi, sans regrets. L'occasion de mettre à profit, au quotidien, l'expérience acquise durant son doctorat.

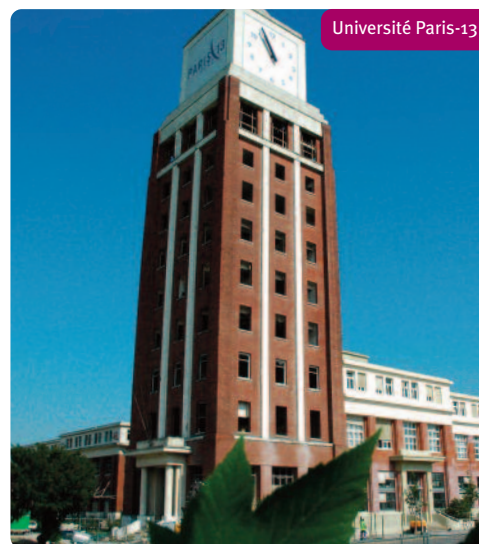
« Au fur et à mesure de mes études, j'en étais de plus en plus convaincu : je souhaitais rester dans l'univers de la recherche, mais en dehors de l'université. » Après avoir été moniteur-allocataire de recherche, puis attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris-13, Antoine Rémond ne bénéficie plus d'un financement pour terminer sa thèse. Il s'inscrit à l'ANPE, répond à des offres d'emploi et obtient quelques entretiens. « La situation était difficile car je n'étais pas certain de pouvoir gérer en parallèle la fin de la thèse, mais je souhaitais trouver rapidement car je craignais l'éloignement du marché de l'emploi. De plus, les docteurs sont trop souvent considérés par les recruteurs comme n'ayant aucune expérience professionnelle. Le fait que la thèse soit peu reconnue a nécessité une motivation supplémentaire pour l'achever. »

Il trouve finalement une opportunité intéressante en répondant à une offre d'emploi diffusée sur le site internet du journal Le Monde. Xerfi, un institut privé d'études économiques, publie chaque année des dizaines d'études sur les différents secteurs d'activité. Pour y faire face, il recherche régulièrement des chargés d'études et des rédacteurs. Antoine Rémond est ainsi recruté comme rédacteur sur une étude consacrée à l'épargne salariale. « Cette mission me convenait à plusieurs titres, précise-t-il. Je restais dans un secteur qui m'intéressait et qui correspondait à ma formation. De plus, j'aime

écrire. Travailler sur une mission avait également le mérite d'être peu contraignant et conciliable avec la fin de ma thèse. » Il sera à nouveau engagé par Xerfi pour participer à une autre étude, sur les banques étrangères en France.

### Des questionnements sur l'orientation professionnelle

À partir de cette expérience, Antoine Rémond s'interroge : « il existe peu d'organismes d'études et de recherche dans le domaine économique, et surtout peu de postes qui offrent des perspectives intéressantes, permettant de développer des analyses et des idées. J'ai hésité à poursuivre dans cette voie, car le journalisme me tentait. J'avais alors déjà écrit plusieurs tribunes et articles de presse. » La réflexion tourne court grâce à une offre d'emploi dans le centre Études & Prospective du Groupe Alpha. Il prend connaissance de cette opportunité par l'université. « Le directeur des études était un ancien universitaire, qui a diffusé l'offre auprès de son réseau de chercheurs. Mes thèmes de recherche n'ont sans doute pas été étrangers à mon recrutement, tout comme le fait d'avoir été recommandé par le réseau auquel il s'était adressé. » Depuis 2007, il travaille comme chargé d'études, sans avoir ressenti de difficultés particulières à passer de la recherche publique au secteur privé. Le contexte même de son arrivée a facilité son intégration : « lors de mon intégration, le centre attendait la



Université Paris-13

réponse à un appel d'offre et ne connaissait pas une période d'intense charge de travail. J'ai donc pu découvrir le Groupe Alpha dans de bonnes conditions et prendre mes repères. » Antoine Rémond profite de cette phase pour travailler de façon spontanée sur les heures supplémentaires, alors au cœur de l'actualité politique. Le rapport qu'il en tire est bien accueilli au sein du groupe et a un écho positif en externe, auprès des comités d'entreprise, du milieu syndical et de la presse.

### Mobiliser les acquis de la thèse

Les compétences développées par le jeune économiste au cours de sa thèse lui sont utiles au quotidien. Il connaît bien plusieurs sujets traités par le Groupe Alpha (rémunération et épargne salariale, retraites, gouvernance d'entreprise, etc.), et a d'ailleurs écrit récemment un livre sur les retraites\*. Il s'appuie également sur ses compétences transverses. À ses yeux, « en tant que doctorant, on est obligé de s'assumer et de se responsabiliser. D'une certaine manière, le manque de suivi et d'accompagnement au cours de la thèse a l'avantage de rendre autonome et débrouillard, ce qui permet de se saisir d'un sujet qu'on ne connaît pas et de l'analyser. L'inconnu n'effraie pas ! » Il mobilise également sa capacité à rechercher l'information pertinente et à la synthétiser. Si la thèse est une aventure solitaire, il apprécie le travail au sein d'un collectif : « mon rôle s'inscrit dans un projet global, encadré par le directeur d'études. C'est à la fois stimulant et rassurant. »

### Parcours • Antoine Rémond

- 1995-1999 - Université Nancy-2
- 1999-2000 - DEA "Économie internationale et régulation", Université Paris-13
- 2000-2007 - Doctorat de sciences économiques, Université Paris-13
- Depuis 2007 - Chargé d'études pour le Groupe Alpha



\*« Les retraites en question », La Documentation française, 2009.

# CIFRE : à bientôt 30 ans, un premier bilan

Lancé en 1981, le dispositif CIFRE (conventions industrielles de formation par la recherche) connaît un succès croissant auprès des étudiants, des laboratoires de recherche et des entreprises. Financé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et mis en oeuvre par l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie), il permet de subventionner toute entreprise qui embauche un doctorant dans le cadre d'une collaboration avec un laboratoire public. Un contrat intéressant pour les trois acteurs, mais qui peut être difficile à décrocher...

Depuis ses débuts, le dispositif CIFRE poursuit deux objectifs : placer les doctorants dans des conditions d'emploi scientifique, et développer les collaborations de recherche entre le monde de l'entreprise et le monde académique. Pour le doctorant, c'est l'assurance d'un CDI ou d'un CDD de 3 ans, avec un salaire annuel minimum de 23 484 €, et d'une expérience professionnelle recon nue. L'entreprise a l'opportunité d'accueillir des jeunes talents motivés et créatifs, d'accéder à la recherche publique de pointe, et de bénéficier d'une subvention annuelle de 14 000 € et d'un crédit d'impôt recherche. Enfin, pour le laboratoire, le dispositif offre des occasions de recherche partenariale, un potentiel de valorisation des résultats et un mode de financement des thèses.

Près de trente ans après son lancement, le dispositif mérite un bilan. Sur l'insertion professionnelle, d'abord : le taux d'emploi est supérieur à 90 % dans les six mois qui suivent la fin du CIFRE, et se situe à 96 % dans les 12 mois. Un tiers des docteurs restent d'ailleurs dans l'entreprise qui les a accueillis. En 2009, on compte plus de 10 000 docteurs CIFRE, 6 000 entreprises et 4 000 laboratoires impliqués dans le dispositif, 3 500 CIFRE en cours, et environ 1 500 brevets déposés. Si ces chiffres confirment le succès de l'opération, décrocher le précieux sésame n'est pas si simple, comme le montrent ces trois exemples.

## ...✦ Aurélie, titulaire d'un master de recherche en biologie

« J'ai découvert le dispositif CIFRE par hasard sur internet en cherchant les différents types de bourses. Ce système ne m'avait jamais été présenté à l'université, et peu de personnes autour de moi (enseignants-chercheurs ou autres étudiants) savaient ce

que c'était et comment cela fonctionnait. Ce système m'a tout de suite plu car il correspondait à mes attentes. Pendant mon année de master 2, j'ai donc essayé de trouver une thèse CIFRE. J'ai cherché des informations sur internet (site de l'ANRT\*, forums, etc.), j'ai contacté l'ANRT, je me suis déplacée au forum CIFRE à Paris. À la fin de mon master, j'ai suivi une formation professionnelle qui m'a permis d'effectuer un stage d'un an dans le privé. L'entreprise était intéressée par le dispositif CIFRE (et moi par un doctorat), mais cela n'a pas pu se concrétiser car elle était impliquée dans un processus de rachat/fusion et ne pouvait plus me garantir un CDD de 3 ans. N'ayant plus de perspective dans cette entreprise, j'ai lancé des candidatures spontanées auprès d'entreprises qui avaient déjà embauché des doctorants CIFRE. Soit je n'ai pas eu de réponse, soit on m'a répondu qu'il fallait avoir "un pied" dans l'entreprise, soit qu'avec "la crise", ils n'avaient rien à me proposer. »

## ...✦ Pierre-Emmanuel, titulaire d'un master professionnel Projet Européen

« Dans le cadre du master professionnel, j'ai fait un stage de fin d'études dans un cabinet spécialisé dans la recherche de financements de projets. Le directeur de ce cabinet est un ancien chercheur, qui connaît le dispositif CIFRE. On a donc discuté de cette opportunité dans le cadre d'une thèse, mais le cabinet était encore jeune, et surtout le recours au CIFRE annulait certains avantages fiscaux. Ma première démarche a été de m'informer sur un forum internet\*\*, qui s'est avéré une mine d'informations et de conseils. Ensuite, j'ai cherché un laboratoire de recherche et j'ai trouvé un chercheur CNRS intéressé par mon projet. Nous avons rédigé deux pages d'intention pour contacter les cabinets : explication du sujet de recherche, présentation du laboratoire, avantages du dispositif CIFRE. Depuis septembre, j'ai envoyé ce document à plusieurs cabinets et j'ai obtenu peu de réponses. J'ai eu un entretien intéressant, qui n'a pas abouti. Les employeurs potentiels calculent le rapport coût-avantage, mais n'embauchent pas uni-



quement en fonction des avantages financiers : ils prennent en compte le sujet de la thèse, le partenariat avec le monde universitaire et la valeur ajoutée d'un CDD de 3 ans à mi-temps. Actuellement, je contacte les collectivités territoriales, en espérant avoir plus de succès. »

## ...✦ Nedjma, titulaire d'un double master 2 en propriété intellectuelle et droit du marché

« J'ai découvert le dispositif CIFRE par hasard : j'ai fait un stage dans un cabinet d'avocats, l'un d'entre eux en avait bénéficié. Les étudiants en droit sont très mal informés sur ce système, ils imaginent qu'il concerne uniquement des chercheurs en sciences pour l'ingénieur ou en sciences expérimentales. » La plupart de mes professeurs ne connaissent pas le dispositif CIFRE. C'est dommage, car l'intérêt est réel pour l'étudiant et pour l'entreprise. J'ai contacté une centaine de cabinets juridiques et d'entreprises depuis septembre 2009, en obtenant peu de retours. Peut-être sont-ils effrayés par un CDD de trois ans, ou par un mi-temps en entreprise, qui serait insuffisant ? Préfèrent-ils recourir à un stagiaire ? Je n'ai pas de réponse, mais le dispositif est moins attractif que je ne l'imaginai... Les entreprises peuvent manquer d'information sur le CIFRE : j'ai donc envoyé les plaquettes de l'ANRT. J'ai également ciblé des cabinets qui avaient déjà embauché un CIFRE, mais ils n'avaient pas de besoins à ce moment. Je poursuis mes recherches, car certaines personnes de mon entourage ont décroché un contrat CIFRE. Si elles ont réussi, pourquoi pas moi ? »

\* [www.anrt.asso.fr/fr/espace\\_cifre/accueil.jsp](http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp)

\*\* <http://forum.aceboard.net/?login=131988>

## Le doctorat a le vent en poupe

Ces dernières années, le nombre de candidats au doctorat n'a cessé d'augmenter. Une tendance confirmée par un rapport du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : entre 2001 et 2008, le nombre de doctorants a augmenté de près de 10 %, pour atteindre 67 600. Conséquence directe, le nombre de diplômés était de 11 000 en 2006-2007, en hausse de plus de 3 000 depuis 2001. Dans le détail, le rapport est riche d'enseignements :

- En 2008-2009, **60 % des doctorants** bénéficiaient d'un financement, contre moins de 50 % en 2000-2001.
- **25 % sont de nouveaux entrants**. Ces nouveaux doctorants sont les plus nombreux à s'inscrire en sciences et Staps (47 %), contre un tiers en lettres, langues et sciences humaines, et 18 % en droit, économie et AES.
- **L'âge moyen** des doctorants en première année est de 29 ans, avec des variations disciplinaires importantes : 26 ans en sciences et Staps, jusqu'à 32 ans en lettres, langues et sciences humaines.
- **Toutes disciplines confondues**, 35 % des thèses sont terminées en moins de 40 mois, 34 % en 40 à 52 mois, 20 % en 52 à 72 mois et 11 % en plus de six ans.
- **La part des femmes** dans l'effectif global de doctorants est de 47 %, avec là encore une grande disparité entre les disciplines. Elles sont majoritaires en lettres et langues, et minoritaires en sciences fondamentales.

Source : "État des lieux de l'emploi scientifique en France" à consulter sur : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

## Où faire son post-doctorat en sciences de la vie ?



Le magazine américain The Scientist vient de publier son classement des meilleurs établissements pour un post-doctorat en sciences de la vie, selon plusieurs critères : accueil, salaire, encadrement... À l'image de la première place, occupée par l'Institut Trudeau, dans l'État de New York, le classement valorise essentiellement les établissements nord-américains, mais il propose un « top 10 des institutions internationales » hors États-Unis : quatre au Royaume-Uni, trois en Suisse, deux en Suède, une au Canada et une au Portugal. La Suède est citée comme le meilleur pays en ce qui concerne la « valeur de l'expérience post-doctorale » et les « opportunités de réseau ».

Retrouvez les établissements retenus sur : [www.the-scientist.com/bptw/](http://www.the-scientist.com/bptw/)

Magazine réalisé par Verbatim Communication – Groupe AEF, en partenariat avec l'Association Bernard Gregory et le soutien du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi - Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services. Il a été conçu par l'équipe Recherche et Innovation de l'AEF et Gilles Marchand. Maquette : Bruno Bayol - Photos : DR

## Agenda

**Concours.** Organisé par le réseau Retis, le concours de création d'entreprises innovantes "Innovons Ensemble" s'adresse aux étudiants de l'enseignement supérieur. Les équipes candidates doivent présenter un projet innovant, dans une démarche pluridisciplinaire. Cinq projets seront récompensés le 27 mai, avec à la clé 40 000 € de prix au total (voyages d'études, formations, etc.)

Date limite de retour des dossiers : **31 mars 2010**  
Renseignements sur : [www.innovons-ensemble.com](http://www.innovons-ensemble.com)

**Emploi.** Dans le cadre du projet ProDoc, l'Académie Universitaire Wallonie-Bruxelles organise Doc'Emploi, le premier forum de l'emploi de docteurs en Wallonie-Nord de France. L'occasion pour des doctorants et docteurs français et belges de rencontrer des recruteurs, d'acquiescer des informations et des conseils en matière de recherche d'emploi, et de développer son réseau.

Prochain forum : **jeudi 22 avril 2010 à Charleroi (Belgique)**  
Programme sur : [www.ulb.ac.be/rech/ed/docemploi.html](http://www.ulb.ac.be/rech/ed/docemploi.html)

**Colloque.** Le prochain colloque annuel de la CPU (conférence des présidents d'université), à Nancy les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2010, sera consacré aux "doctorat, doctorants et docteurs". Parmi les sujets abordés, la nature de la formation du docteur et les conditions dans lesquelles elle se déroule, les débouchés offerts au docteur, son employabilité en entreprise et son insertion professionnelle.

En savoir plus : [www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)

## Brèves

■ La mobilité étudiante a profondément évolué en vingt ans, d'après un rapport de l'INRP (Institut National de Recherche Pédagogique) : elle est aujourd'hui perçue comme un levier de développement économique par les gouvernements et comme un avantage concurrentiel par les établissements. L'objectif affiché vise 20 % de diplômés bénéficiant d'une période d'études à l'étranger d'ici à 2020.

■ Constat sévère dressé par l'Inspection générale des bibliothèques : « aucune bibliothèque française, à l'exception de la Sorbonne et de la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, ne consacre 100 € par an et par étudiant à la documentation. » Un budget largement inférieur à ce qui se pratique dans de nombreux établissements étrangers.

■ Pour l'IGAENR (Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche), les PRES doivent pouvoir délivrer le doctorat et gérer les contrats doctoraux. Une évolution juridique est donc nécessaire pour que les pôles soient « investis de tous les types de compétences aujourd'hui exercées par les établissements ». Paris-Est est actuellement le seul PRES qui inscrit les étudiants, délivre le doctorat et l'habilitation à diriger des recherches

■ D'après le rapport Trends 2010 de l'EUA (European University Association), 95 % des universités européennes ont mis en place un système d'enseignement en trois cycles LMD. Ce pourcentage était de 82 % en 2007 et de 53 % en 2003. Le processus de Bologne, qui vise un EEES (Espace européen de l'enseignement supérieur) harmonisé, se met progressivement en place.